

ARGUMENTS

Cette rubrique se propose d'offrir un lieu de discussion et de confrontation.

«Arguments» souhaite contribuer à un dialogue scientifique fécond en publiant des réactions à diverses publications scientifiques. Ces pages seront également ouvertes aux réflexions suscitées par les dossiers de la revue.

A PROPOS DE LA COMMUNICATION CONTRE L'INFORMATION DE D. BOUGNOUX

“Nous refusons, écrit Bougnoux, de couper le micro du macro, le psychologique du social, ou l'approche pragmatique ou sémiotique de l'étude du fonctionnement des médias” (p. 13).

De fait, ce petit livre plein d'intérêt aborde les médias dans une perspective large, intégrant la sémiotique, la pragmatique et la psychanalyse dans une théorie de la communication qui, appliquée aux médias, se révèle capable de mettre en relief quelques traits saillants de leur fonctionnement, et suffisamment pertinents pour introduire au débat éthique qui occupe les dernières pages.

Cette perspective est du reste en continuité avec celle déjà élaborée par l'auteur dans ses écrits antérieurs, notamment dans *La communication par la bande* publiée aux éditions La découverte.

Cette perspective essentiellement génétique distingue des âges ou des couches pour les signes et la communication. Ce dernier terme y acquiert d'ailleurs un statut double car, bien qu'il continue à couvrir l'ensemble des phénomènes de communication, il se trouve néanmoins spécialement affecté à la désignation de la part plus

strictement relationnelle de ces phénomènes –d’où le titre du livre qui oppose la communication-relation à l’information-contenu.

Contre ceux qui pensent les deux termes comme étant indissociables, Bougnoux affirme dès le départ le primat de la relation, son antériorité à la fois logique et génétique par rapport à l’information, laquelle n’émerge que tardivement et difficilement du lien communautaire.

L’énigme de la relation précède infiniment nos contenus de connaissance et il arrive qu’elle passe la mesure (dans les débordements de l’amour, de la religion ou des passions identitaires) (p. 10).

L’exploration du rapport à la fois complémentaire et antagoniste entre les deux aspects est l’occasion pour l’auteur de préciser quelques unes de leurs caractéristiques respectives.

Commençons par l’**information**.

Utilisant le vocabulaire de la systémique, Bougnoux rappelle la dépendance de l’information à l’égard de notre “clôture informationnelle” qui engendre un monde propre relativement hermétique, un monde redondant où la reconnaissance précède la connaissance :

C’est une loi de l’apprentissage que nous ne pouvons acquérir de nouvelles connaissances qu’en les intercalant finement entre de larges plages de redondance (p. 18).

L’information, dès lors, apparaît comme écart à une forme ou code préalable. L’information suppose également qu’il y ait interprétation de la part de qui la reçoit ; interprétation irréductible à la relation stimulus-réponse,

la relation informationnelle ou sémiotique en général insère entre l’émetteur et le récepteur un troisième terme ou un espace intermédiaire, qu’on nommera de la **différance** (Derrida), de l’**interprétant** (Peirce), ou plus généralement de la **computation** (p. 21).

C’est précisément cette relation qui est menacée par la tentation d’une communication de plus en plus directe dans laquelle se conjuguent la chaleur participative et le rêve de la performativité, par laquelle description et prescription se confondent :

Certains mots créent poétiquement ou performativement tel phénomène par la simple alchimie d'en parler. Et d'autres faits inversement demeurent sous-développés faute d'accéder à l'appareil médiatique (...). (p. 23).

L'information est toujours quelque peu performative, ne fût-ce que par les choix effectués (agenda), mais

l'information qui accède au direct (stade ultime de la fraîcheur et triomphe de l'appareil médiatique) se renverse en sensation, en stimulus-réponse (on ne peut pas **ne pas** répondre), bref en communication, dont le suspect consensus qui l'entoure montre assez la fonction communautaire (p. 25).

L'information casse dans une certaine mesure la redondance et le rêve communautaire.

Il est difficile, conclut Bognoux, d'extraire ou d'acheminer une véritable information, dont plusieurs dragons nous séparent :

- le processus primaire ou, sous diverses formes, l'envie de rêver, de dormir ;
- la communauté et ses réseaux de communication, de relations, de connivence ;
- la course au direct, la concurrence née de l'urgence du flot et ses effets de stimulus-réponse (qui nous transforment en chiens de Pavlov) ;
- le glissement de l'informateur à l'acteur ;
- la clôture informationnelle (organique, psychique, culturelle) (p. 33).

La **communication** se trouve en deçà de l'information c'est-à-dire de la référence au monde des faits et de l'alternative du vrai et du faux. L'auteur en caractérise l'antériorité de différentes manières, en mobilisant différents cadres théoriques.

La fonction du **cadre** et de la métacommunication, telle que l'ont explicitée les auteurs de l'école de Palo Alto, montre bien le primat de la relation sur l'information puisque celle-ci ne peut se comprendre que si l'on a perçu le cadre ou l'intention qu'il suppose.

De même, le primat de la fonction **phatique** dans le célèbre tableau des six fonctions de Jakobson implique le primat de la relation. La communication phatique assure de la bonne relation par l'usage de divers opérateurs de connivence dont, par exemple :

Le look et l'allure générale, l'attitude (posture, vêtements), le ton, le débit ou l'accent de la voix précédant tout discours, en bref la couche comportementale de l'expression ou de la "mise en scène de soi dans la vie quotidienne" (Erwin Goffman), sont d'efficaces opérateurs d'attrance ou de répulsion (p. 44-45).

Le comble de la relation se trouve dans l'amour, le mimétisme, l'hypnose, et cela nous fait revenir à l'enfance, à l'immédiateté affective, à l'exigence du lien et de l'enveloppe qui précède les contenus de conscience et qui motive dans une certaine mesure le programme des médias.

La théorie de l'**énonciation** étaye aussi le primat de la relation.

L'énonciation est un aspect de la relation ou, si l'on préfère, ce terme désigne l'ensemble (non dénombrable ou flou) des paramètres tels que l'acte de parler (ou d'émettre en général un message), le comportement, l'intention, les gestes, le rôle, la voix et le regard, la place, le cadre ou le site occupés par l'émetteur...; en bref toutes les conditions physiques, psychologiques et sociales qui font qu'une parole (pour borner la communication au langage) "passe" mieux qu'une autre, indépendamment de la véracité ou fausseté intrinsèque de son contenu. L'énoncé, par contre se résume au contenu "proprement dit" du message (...) (p. 56).

Or, l'énonciation constitue par elle-même un fait, elle est autovalidente, alors que l'énoncé, qui concerne l'état du monde, est réfutable. D'où le privilège que lui accordent les médias :

Et nous aimerions montrer comment, en stimulant ou en multipliant l'expression de chacun, l'appareil médiatique encourage une vérité affective et quasi automatique (le témoignage substitué à la vérification, la bonne relation et la connivence noyant tout débat...) au détriment du jugement critique fondé sur le principe de réalité (p. 67).

La sémiotique de l'**indice**, qui est en grande partie l'œuvre de l'auteur lui-même, intègre en le complétant tout ce qui précède, car tant la métacommunication que l'énonciation sont saturées d'indices.

Dans la reconstruction génétique de Bougnoux, inspirée à la fois de Peirce et de la psychanalyse, l'indice correspond à l'enfance du signe. Il se trouve largement en deçà de la coupure symbolique, c'est-à-dire de la re-présentation à proprement parler.

Segment, empreinte, trace sensible ou présence a minima de la chose même, l'indice réside donc en deçà de la coupure sémiotique, ou du côté des manifestations des choses, et il se rattache ainsi au fonctionnement primaire dans la classification freudienne (p. 68).

C'est en passant de l'indice à l'icône puis aux signes logico-langagiers que la coupure s'élargit. L'indice, donc, ne sépare pas comme le fait le langage ; il est, relativement à ce dernier, synonyme de relation :

Nous proposons donc de comprendre la couche sémiotique primaire de l'indice comme celle du signe-qui-attache, le signe au référent et les sujets de l'échange entre eux. Le **pouvoir séparateur** de l'indice (comme on dit de l'œil) semble en vérité assez faible. Opérateur de contact, de masse et de communauté, cette communication indicielle établit des relations réversibles, mais elle confond :

— **contenu et relation** : dans les caresses ou dans les coups, éminemment réversibles (toucher c'est être touché), la relation fait partie de l'information ; de même, un comportement expressif (une intonation, un sourire, une posture...) mêle intimement la chose à dire à une communauté de relations plus globales (p. 71).

De même, l'indice confond message et médium, émetteur et récepteur, partie et tout.

L'indice donc s'oppose en tout point à l'information et les communications de masse sont fortement indicielles :

Pour chauffer une énonciation nous avons vu qu'il fallait y mettre du corps, du témoignage individuel et de l'authenticité indicielle (plaie médiatique...). C'est à cette condition que les communications de masse et la **Massenpsychologie** freudienne seront essentiellement directes, primaires et sensibles au cœur (...) mais ce qu'on gagne en chaleur communautaire, se paye le plus souvent par la perte de contenu ou d'information (p. 76-77).

L'impératif du marché est évidemment pour quelque chose dans cette dérive de l'information dans la communication. Le marché privilégie le paraître et la manifestation qui triomphent dans la publicité, et celle-ci, qui est le contraire de l'information, pénètre au cœur de l'information :

Il est évident que la publicité moderne s'écarte en tous points du modèle de l'information. Ludique, irréaliste, esthétisante, humoristique ou mimétique, elle propose au consommateur un rêve et, dans cette mesure, relève du principe de plaisir plus que de celui de réalité (...). Deuxièmement, toute pub est nécessairement prescriptive : elle doit toucher pour déclencher. La déontologie du journaliste au contraire l'assigne au principe de réalité et lui fait un devoir de décrire sans prescrire, dans une visée de vérité. (...) A la lumière de ce simple rappel, chacun pourra mesurer les dérapages de la presse d'information, manifestement happée par la vision utilitaire et expressive du marketing publicitaire, comme l'atteste la focalisation prescriptive des titres, autant que la mise en page des **unes** et des couvertures, qui rivalisent parfois avec les spots de la télévision (p. 81-82).

Les médias sont dominés par le principe de plaisir plus que par celui de réalité :

Les médias de masse tendent à s'aligner sur la publicité, qui procure un plaisir déréalisant (la première fonction de la pub est de faire rêver et, pour cela, d'irréaliser son objet). Le stimulus-réponse, la séduction, la fascination ou l'hypnose court-circuitent la mentalisation, la symbolisation ou le sens de la question (p. 92).

La dernière partie de l'ouvrage, intitulée "Stratégies médiatiques", affronte plus directement le journalisme et les problèmes déontologiques qui découlent de l'analyse précédente, analyse qui laisse entrevoir la possible dilution du journalisme dans les relations publiques. Le problème, du reste, n'est pas neuf : l'histoire du journalisme montre que le communautaire a longtemps prévalu sur la recherche de la réalité et que le compromis est une nécessité.

De toute évidence, dans le cadre théorique dessiné par l'auteur, la principale exigence déontologique est de maintenir la coupure sémiotique :

Le journaliste explique, il ne s'implique pas (même s'il est impossible d'échapper à tout jugement de valeur). Il doit toujours présenter l'information de manière à favoriser chez le récepteur le temps ou l'instance de l'interprétation, et non une relation stimulus-réponse. Idéale dans la publicité, celle-ci réalise l'effondrement de la représentation ou du recul critique en général (p. 106).

Autre exigence, corrélative de la précédente : l'ouverture qui s'oppose à la tendance communautaire :

L'ouverture informationnelle consiste à conjuguer le regard de l'autre avec le sien et à nourrir la contradiction, à présenter les phénomènes de telle sorte que l'information demeure réfutable (p. 107).

Ce projet a bien sûr ses limites car l'esprit critique a peu de pouvoir de liaison et qu'un minimum de clôture est nécessaire à la culture.

L'approche ou l'élargissement éthique qu'opère Daniel Bounoux à partir de l'opposition de l'information et de la communication est cependant intéressante ; peut-être moins par ses constats, déjà souvent établis, que par son point de vue d'appréhension de la déontologie journalistique :

La déontologie doit viser à toujours maintenir celle-ci (la coupure sémiotique), en empêchant la carte de se confondre avec le territoire, ou l'information de déchoir en bonnes relations (p. 106).

Daniel Bounoux propose donc une lecture téléologique de la déontologie. Il plaide pour un retour aux sources de l'éthique journalistique, pour la prise en compte de la mission sociale concédée à la fonction d'information. A l'opposé des bonnes relations, peut-être même des relations publiques, c'est une tâche de médiation publique responsable qui est proposée aux journaliste. De nombreux auteurs, spécialistes de la déontologie journalistique (François-Xavier Alix, Marc-François Bernier, Claude-Jean Bertrand, Daniel Cornu, Henri Pigeat...), ont fait le constat de cette nécessité de refonder la légitimité des systèmes d'autorégulation journalistique. Mais ils montrent aussi à la fois la difficulté et l'importance capitale d'ancrer cette refondation dans la réalité des efforts consentis par cette profession et, plus particulièrement, dans le corps des normes déontologiques édictées et des systèmes qui les sous-tendent. A se focaliser sur le pôle téléologique de la fonction journalistique, l'analyse pertinente de Daniel Bounoux ne risque-t-elle pas de se disqualifier dans le champ de la pratique déontologique ? Autrement dit, le contexte communicationnel qu'il décrit avec beaucoup d'à propos ne peut-il même servir,

par un subtil pervertissement, à légitimer une pratique journalistique dévoyée ?

On pourrait prendre pour exemple de ce risque le principe de l'intérêt public qui, dans nombre de codes déontologiques, justifie le fait qu'on passe exceptionnellement outre à certains préceptes fondamentaux tels que celui du respect de la vie privée. (On notera que le *Code of Practice* britannique, dans sa dernière version en date du 26 novembre 1997, consacre un paragraphe explicite à l'intérêt public). Cet usage semble en apparence trouver une parfaite concordance avec le principe de réalité, celui de la coupure sémiotique ou encore celui de l'ouverture que prône Daniel Bounoux. Or un organe de presse ou un journaliste violant le principe de la vie privée d'une personnalité publique, dans le cas d'une information mineure mais spectaculaire, ne manquera pas de recourir au principe de réalité, voire d'ouverture informationnelle pour justifier sa démarche qui sera sensée donner au public un regard différent sur le monde. Cette rhétorique trouvera surtout à s'appliquer dans les cas où la démarche journalistique est précisément pervertie par une motivation commerciale. Il en va de même dans les cas où un journaliste développera un journalisme de thèse davantage qu'un journalisme de recoupement. C'est précisément en raison de sa croyance en la détention de la vérité qu'il manquera au principe de recherche de celle-ci que mentionnent presque tous les codes de déontologie. C'est en disant proposer une ouverture informationnelle et offrir un espace de discussion que le journaliste risque de construire une représentation du réel particulièrement fermée.

Ceci plaide sans doute pour une approche encore plus radicale du système déontologique de l'information. Cette radicalité ne doit pas s'entendre dans le sens de la condamnation, mais bien de la clarification des enjeux et des règles. *La communication contre l'information* épingle quelques déviations du contrat originel qui lie journalistes et société, dans un contexte communicationnel dont on sait qu'il a évolué au gré des philosophies politiques et des réalités économiques. Mais il n'aide pas à établir un corps de règles opérantes caractéristiques de tout système déontologique. En cela, il fait peut-être davantage flotter son questionnement entre éthique non formalisée et perspective génétique de la communication, bien plus que dans le champ de la déontologie.

Ce constat n'équivaut pas à dire que le décryptage que propose Daniel Bounoux est inopérant. Au contraire, sa lecture offre sans doute à ceux qui travaillent ces questions l'occasion de s'interroger à

nouveau sur l'aspect idéologique du rapport à la réalité que comporte toute démarche journalistique même, et peut-être surtout, lorsqu'elle tente de se systématiser. Mais d'autres questions demandent sans doute à être articulées à la réflexion que propose ce petit livre.

La lecture éthique que propose Daniel Bougnoux découle logiquement de la première partie de son ouvrage et tend donc à placer le journalisme sous l'égide de l'information et sa perversion sous celui de la communication. Cette tentation catégorielle est classique et consubstantielle au journalisme. Elle se base, nous l'avons noté, sur le nécessaire maintien d'une coupure sémiotique.

Un tel postulat équivaut à admettre un journalisme originel capable d'élaboration et de diffusion d'une information mettant, à tout le moins, à distance la relation de communication. Il suppose l'existence concomitante d'un journalisme phagocyté par la relation et vidé de toute information. Un tel cadre permet un relevé de manquements éthiques et déontologiques. Mais n'omet-il pas la complexité du champ des contraintes de la production journalistique ? Ne fait-il pas du développement technologique et de l'accélération de la transmission de l'information, qui l'accompagne, des éléments d'évolution occultant un processus à la fois plus ancien et plus complexe ? En dénonçant le seul temps du direct, n'ignore-t-il pas les foisonnantes et multiples temporalités à l'œuvre dans les discours et récits médiatiques ? N'oublie-t-il pas aussi le cheminement¹ de construction d'identité professionnelle des journalistes ?...

Pourtant le texte de Daniel Bougnoux ne se disqualifie pas sur ces terrains. Il en fait seulement l'économie. Il prend ainsi le risque de rejoindre une critique tautologique du journalisme qui empilerait les déficits informationnels, participerait à une mise en cause d'une profession hissée au rang de bouc émissaire et suspendue en une sorte d'irréalité, coupée du reste de la sphère publique à laquelle elle participe. Il est, de ce point de vue, significatif de focaliser la critique sur l'information dans un contexte où le médiatique et donc, d'une certaine manière, la communication, participent avec bien plus de puissance au modelage de cet espace public. En réduisant le métier d'information à une radicalisation des pôles de la cognition et de la séduction/persuasion ne risque-t-on pas aujourd'hui de reconstruire une certaine idéologie du journalisme ? Un tel schéma renforce

¹ Cf. notamment D. RUELLAN, *Les «pros» du journalisme. De l'état au statut, la construction d'un espace professionnel*, coll. «Res Publica», Rennes, les PUR, 1997.

paradoxalement les mécanismes contradictoires de défense d'une légitimité journalistique basée sur un fondement libéral. C'est ce que montrent les travaux de Boris Libois :

L'éthique téléologique est rejetée voire honnie par les journalistes : elle supposerait de conditionner l'élaboration et la diffusion de l'information à un principe extrinsèque à elle. (...) Or, à l'examen, les fondements traditionnellement invoqués par les journalistes pour justifier les conditions d'exercice de leur profession –la liberté et la déontologie– et les abus qu'ils peuvent commettre, s'inscrivent en dépit de leurs déclarations contraaires dans une optique utilitariste et téléologique : la violation de la vie privée d'un individu ou de sa présomption d'innocence seront justifiées au nom de «droit du public à l'information». (...) L'enjeu ne se réduit donc pas à un déficit d'efficacité ou de crédibilité des journalistes qui pourrait être comblé par une réponse déontologique accrue, réelle ou supposée. La question s'apparente plutôt à une crise de légitimité qui ne pourra principiellement être satisfaite tant que le statut des journalistes, le rôle des médias et la définition de la liberté de la presse ne seront pas réinterprétés dans un nouveau cadre de référence strictement déontologique. C'est pourquoi la dimension partiellement téléologique implicite repérée dans les justifications de la liberté de la presse doit être affirmée et explorée dans toutes ses conséquences. Il apparaît alors que la liberté de la presse doit être dissociée de la liberté d'expression et désormais comprise comme une fonction publique. En réalité, elle ne constitue pas un droit individuel mais un bien instrumental, au service de l'exercice de la liberté d'expression politique. Dépassant la tautologie libérale, seul l'aspect politique de liberté d'expression jouit d'une reconnaissance spécifique parce qu'il est essentiel pour permettre la participation aux affaires publiques et pour garantir le développement du débat démocratique"¹.

Un tel point de vue place avec plus de nuance, nous semble-t-il, le métier d'informer au sein du dilemme décrit par Daniel Bounoux. C'est le chemin d'interprétation qu'empruntent d'autres auteurs tels que Louis Quéré ou Daniel Cornu :

Dans les théories libérales reposant sur l'individualisme, la liberté de la presse est considérée comme une catégorie de la

¹ B. LIBOIS, *Éthique de l'information. Essai sur la déontologie journalistique*, coll. de philosophie politique et juridique, Bruxelles, Ed. de l'Université de Bruxelles, 1994, pp. 116 et suiv.

liberté d'expression, droit individuel par excellence. (...) Les journalistes sont partagés entre deux responsabilités dominantes : envers leurs employeurs, comme gérants de la liberté de la presse ; envers le public, comme garants de la liberté d'expression. Cette double allégeance, qui comprend des obligations et des privilèges, crée la confusion entre liberté d'expression et liberté de la presse. Elle explique le recours, par les journalistes, à une déontologie professionnelle comme « tiers symbolisant »¹, comme instance d'arbitrage « neutre » posant des limites acceptables à leur liberté d'expression individuelle tout en leur assurant une identité professionnelle et une relative autonomie face à leurs employeurs².

Si l'approche communautaire³ permet de problématiser avec plus de richesse l'éthique de l'information que la seule focalisation sur la nécessité d'une coupure sémiotique, l'analyse de Daniel Bougnoux n'en ignore étonnamment pas les enjeux. Au contraire, par une sorte d'intéressant raccourci, il réintroduit la question de la procéduralisation à la suite de la discussion de la nécessité de la coupure sémiotique :

L'ouverture informationnelle consiste à conjuguer le regard de l'autre avec le sien et à nourrir la contradiction, à présenter les phénomènes de telle sorte que l'information demeure réfutable (p. 107).

C'est alors que l'auteur note les limites de ce projet en raison du peu de pouvoir de liaison dont dispose l'esprit critique et du minimum de clôture nécessaire à la clôture. Le journaliste doit composer quotidiennement avec l'argent, l'urgent et les gens. L'argent c'est-à-dire le marché, qui pousse au manichéisme, à la sensation, aux exagérations, à privilégier le moi du lecteur ou du spectateur. L'urgent produit la concurrence qui entraîne les journalistes dans une mimésis effrénée où chacun veut faire la même chose, mais mieux que son voisin. Les gens, c'est-à-dire la nécessité d'entrer en résonance avec un lectorat, ce qui pousse à la connivence plus qu'à la rigueur.

¹ Cf. L. QUÉRÉ, *Les miroirs équivoques. Aux origines de la communication moderne*, coll. Res Babel, Paris, Aubier, 1982.

² D. CORNU, *Éthique de l'information*, coll. Que sais-je ?, Paris, PUF, 1997, pp. 100 et suiv.

³ Cf. G. HARSCHER, B. LIBOIS, *Les médias entre droits et pouvoir. Redéfinir la liberté de la presse*, Bruxelles, Ed. de l'Université de Bruxelles, 1995.

Les dernières pages de l'ouvrage envisagent les rapports des médias avec la science, l'art et la justice, ces trois domaines dont le caractère éminemment symbolique se trouve précisément laminé par les médias :

Nous soupçonnons les médias modernes, et d'abord la télévision, de raccourcir les distances, d'accélérer le temps et de ronger cette coupure sémiotique, sapant du même coup la transcendance ou la stabilité de l'ordre symbolique. Celui-ci doit, pour rayonner et produire pleinement ses effets (ses effets cathartiques), fonctionner en différé, **in absentia** et selon un système complexe de substitutions ou de renvois. Le direct et la sémiotique (énergétique, énergumène) de l'indice ne peuvent que perturber ce détachement symbolique (p. 119).

La participation indicielle menace constamment l'ordre symbolique. La transcendance de l'art est rongée par la succession des avant-gardes. La justice, institution lente et solennelle s'il en est, est menacée par le rêve d'une justice en direct qui serait la pire des régressions. La culture scientifique s'oppose à la culture médiatique comme le *scoop* s'oppose à la patience, le vedettisme à la recherche collective, le récit au langage scientifique, etc.

Cependant, il ne saurait être question de revenir à l'isolement réciproque entre les deux cultures :

L'un des enjeux de la démocratie est de ne pas abandonner tout le débat aux experts et de retrouver un langage commun. La voie de la recherche est ponctuée par des occasions ou des arbitrages qui ne sont pas seulement scientifiques mais économiques, techniques, sociaux et politiques, et qu'on le veuille ou non les médias constituent donc l'un des maillons de la chaîne de production des énoncés de la science (...) (p. 130).

Jean-Pierre MEUNIER, Benoît GREVISSE